

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de circulation mis en place à l'occasion de la manifestation déclarée mardi 31 janvier 2023 pour protester contre la réforme du système des retraites

Paris, le 29 janvier 2023

Dans le cadre de la manifestation déclarée par l'intersyndicale *CGT, CFDT, FO, Sud Solidaires, CFE-CGC, CFTC, FSU, UNSA*, et les syndicats lycéens et étudiants *FIDL, Voix Lycéenne, UNL, UNEF, FAGE* et *MNL*, et dans le contexte de grève annoncée dans les transports en commun, un dispositif spécifique de circulation, abondant le service d'ordre public, est mis en place par les services de la préfecture de Police, la circulation routière risquant d'être fortement perturbée dans les 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements de Paris.

Les manifestants quitteront la place d'Italie à 14 h, pour rejoindre la place Vauban à 19 h.

Un dispositif de circulation sera mis en place autour de la manifestation, entre l'avenue des Gobelins, le boulevard de Port Royal, le boulevard du Montparnasse, le boulevard des Invalides et la place Vauban, ainsi qu'autour des places d'Italie et Vauban, pour pallier les difficultés rencontrées, au fur et à mesure de la progression du cortège. Les véhicules particuliers stationnés le long du parcours ou ses abords feront l'objet de mesures de déplacement.

La circulation, très fortement perturbée dans ce périmètre, sera rétablie progressivement, en fonction de la physionomie des lieux. Les personnes devant impérativement se rendre dans les établissements hospitaliers situés dans le périmètre impacté auront la possibilité d'emprunter des couloirs protégés, via le boulevard Saint Jacques pour l'hôpital Cochin, et par le boulevard Pasteur pour l'hôpital Necker.

Il est vivement recommandé aux automobilistes de contourner très largement le secteur pendant toute la durée de l'évènement.